Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260526-2026_001_CCAS-DE

Plougoumelen
commune du golfe

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Membres en exercice : 11 - Présents : 10 - Votants : 10

Le mardi 26 mai 2026 à 17h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Puits Fleuri.

Présents (10) : GUILLEMOT Stéphanie, BERTAPELLE Carole, VAN HAM Christelle, MORIN Patrick, RETAILLEAU Annie, MILLET Gérard, MARTIN Claire, LE SOMMER Marie Antoinette, CLOEREC Sabrine, DELEPLANQUE Bénédicte.

Pouvoir (0) :
Absent :
SOROKA Christine
Quorum : Atteint

ADMINISTRATION GENERALE

2026-001 – ELECTION DE LA VICE PRESIDENTE DELEGUEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui dispose que dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président qui le préside en cas d'absence du Maire,

Vu la délibération en date du 8 avril 2026 portant élection des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS,

Vu l'arrêté de nomination en date du 18 mai 2026 portant nomination des membres nommés au conseil d'administration,

Considérant que le conseil d'administration doit procéder à l'élection de sa vice-présidente,

Mme le Maire, Présidente du CCAS invite les membres présents du Conseil d'Administration à procéder à l'élection de sa vice-présidente parmi les membres du conseil et à faire acte de candidature,

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets.

Chaque administrateur, à l'appel de son nom, dépose, dans une enveloppe fermée, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le président invite les membres du conseil à désigner sans formalité un assesseur au dépouillement.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260526-2026_001_CCAS-DE

A l'issue des votes, il est immédiatement procédé au dépouillement :
-Nombre de bulletin : 10
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10

Ont obtenu :

- Mme Carole BERTAPELLE : 10 voix

Le conseil d'administration du CCAS proclame, Mme Carole BERTAPELLE, vice-présidente du CCAS de Plougoumelen à la majorité absolue,

Le CCAS installe immédiatement Mme La vice-présidente.

La Présidente
Mme Stéphanie GUILLEMOT

C.C.A.S DE PLOUGOUMELEN
56 (Morbihan)